

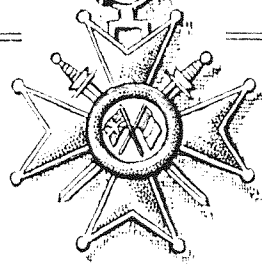
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HONNEUR ET PATRIE
DEVOIR RÉSISTANCE

ASSOCIATION AMICALE
FRANCO-BRITANNIQUE

FRIENDLY-FRANCO
BRITISH ASSOCIATION

LE CONSEIL SUPÉRIEUR



VU LE RAPPORT DE LA COMMISSION
VU LA DÉCISION DU CONSEIL
CONFORMÉMENT AUX STATUTS

DÉCERNE A Monsieur *Bengnelt Paul*
1^{ère} Région Clermont - 80 rue Saint Omer - Paris

LE DIPLÔME DE CROIX D'HONNEUR
DU MÉRITE FRANCO-BRITANNIQUE

POUR DÉVOUEMENT ET SERVICES ÉMINENTS
RENDUS A LA CAUSE DES ALLIÉS PENDANT
LA PÉRIODE DE RÉSISTANCE A L'ENNEMI
1940 - 1944

DOSSIER N° *5.020*
LE PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION DES RÉCOMPENSES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PARIS LE *7.6.1947*
LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL